

CONCERNE

Personnel exécutant des travaux sur des ouvrages présentant des risques mécaniques et/ou thermomécaniques sous la responsabilité d'une personne habilitée M2.

PRÉREQUIS

Avoir une aptitude médicale.

OBJECTIFS

- Connaître et appliquer les mesures de prévention relatives aux risques mécaniques et thermomécaniques pour intervenir en milieu industriel ou à proximité des ouvrages présentant des risques mécaniques et/ou thermodynamiques sous la responsabilité d'une personne habilitée M2.
- Permettre la délivrance de l'habilitation M0 ou M1.

DURÉE

1 jour

SANCTION

Avis après formation

PÉDAGOGIE

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.
Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités.
Document regroupant les divers thèmes remis à chaque stagiaire.

LIEU

EN ENTREPRISE

CONTENU DÉTAILLÉ

Réglementation

Analyse des accidents et réflexion sur les causes et conséquences

La responsabilité et les obligations

Les habilitations et leur domaine d'utilisation

Rôle et comportement du travailleur dans sa fonction

Les risques en milieu industriel

Les risques mécaniques et thermodynamiques

Les risques dus aux machines et ouvrages

Les travaux en hauteur

Les atmosphères dangereuses et confinées

Les incendies et explosions

Identification et signification

Organisation et méthodologie de la mise en sécurité

Les objectifs de la mise en sécurité

Les moyens de prévention

Identification des acteurs de la prévention

Les protections individuelles et collectives

Sensibilisation au plan de prévention et aux fiches de consignation

Premiers secours et alertes

Contrôle des connaissances et validation de la formation

Le formateur préconisera le contenu du titre d'habilitation mécanique que l'employeur pourra délivrer.